

# La Guadeloupe, malade d'elle-même, saura-t-elle produire son propre antidote?

43- 1/02/2022 Manifestations, barrages, voitures brûlées, directeurs du CHU séquestrés, jets de pierres... Comment l'opposition à l'obligation vaccinale et au passe sanitaire emmenée par le LKP « Liyannaj Kont Pwofitasyon », le collectif « contre l'exploitation outrancière »[\[1\]](#) a-t-elle pu se transformer en une crise sociale d'ampleur ? Face au mouvement de contestation et au climat de terreur qui s'installe dans l'île, des citoyens se mobilisent pour dire « NON aux violences, aux menaces et aux agressions ». Plus de 200 personnes de toutes professions et de toutes sensibilités politiques se sont retrouvées pour « appeler le peuple guadeloupéen à un dialogue constructif et apaisé »[\[2\]](#). Cette contre-offensive portée par le collectif « contre les violences à l'hôpital » réussira-t-elle à calmer les esprits surchauffés par deux mois de guérillas urbaines à Pointe-à-Pitre et dans les communes alentour ? Quelles sont les raisons profondes d'un tel emballement contre l'hôpital ? Pour répondre à ces questions, Selfpower-community a rencontré un philosophe de terrain, Jacky Dahomay, co-fondateur du mouvement pacifiste.

Cet article interroge la légitimité des moyens utilisés. *“Au nom de la défense des travailleurs, on n'hésite pas à terroriser les professionnels qui ne partagent pas votre point de vue”*. L'extrême radicalité des actes, blocages, attaques, tirs par balles, pose la question des limites des engagements empowermentaux ? Est-il possible de revendiquer une liberté et une plus grande autonomie et dans le même temps de s'autoriser une régression d'humanité menaçant le “vivre ensemble” ?

« *Quelque chose a bougé qui nous échappe* »

**Jacky Dahomay** : Je vais tenter d'expliquer la situation que nous vivons – si tant est que l'on puisse arriver à décrypter ces violences. Car il faut bien le reconnaître, ces outrances sont incompréhensibles même pour nous, guadeloupéens, au point que nous ne reconnaissons plus cet archipel qui se déchire de l'intérieur. Nous sommes témoins d'explosions de colères paradoxales, nous assistons effarés à des agressions d'un autre âge.



“Les scènes de violences en Guadeloupe n’avaient rien de spontané” . Le journaliste Nicolas Poincaré reprend les propos de Patrick Desjardin, procureur de la République qui dénonce la planification des mouvements de colère par des gangs, les chantages et rackets pour épargner certains commerces et obtenir des subventions d’élus... Un système mafieux – capture d’écran ©RMC Apolline Matin, 29 janvier 2022 <https://www.youtube.com/watch?v=tY6eq7emt1o>

Chaque matin, la chaîne de TV locale ouvre son journal sur un lot d’exactions et son cortège de victimes, des soignants, des

habitants de l'île. C'est devenu intolérable. Quelque chose a bougé qui nous échappe ! Dans cette ambiance chaotique, il nous revient, à nous membres de la société civile, partageant le même attachement aux valeurs démocratiques, de rompre le silence et de nous retrouver ensemble pour dire notre désaccord et faire valoir notre position modérée.



DRP1 Guadeloupe

Guadeloupe : Rassemblement pour dénoncer  
le climat de « terreur » contre le personnel du  
CHU



Capture d'écran ©Outremers 360°

Nous voulons éviter le « suicide collectif » dans lequel nous entraîne ce conflit sidérant. Ces idées sont partagées par la population : notre pétition « **le peuple guadeloupéen : appel contre les violences exercées au sein du CHU** » mise en ligne fin décembre a recueilli près de 8 000 signatures au 29 janvier 2022 et notre rassemblement citoyen au Mémorial ACTe, le 8 janvier a réuni entre 500 et 600 personnes.

## La rue exaspérée

**Jacky Dahomay** : Pour saisir les origines de cette colère, il faut comprendre l'histoire de l'île, sa culture, son attachement aux médecines traditionnelles... Il faut aussi prendre la mesure de notre malaise économique et social qui perdure et s'aggrave.

Les élites, les universitaires, les leaders syndicaux, les journalistes, portent une grande responsabilité dans la réticence des Guadeloupéens au vaccin. Ils s'opposent à l'obligation vaccinale, font l'éloge de la médecine alternative et associent le passe vaccinal à une nouvelle oppression. Etre réfractaire au vaccin est une façon de défier l'État relayée par les réseaux sociaux qui attisent les tensions en affichant les positions les plus extrêmes et en reprenant les fake news.

Si l'on s'intéresse aux seuls soignants, il faut savoir que du fait de leur profession ils sont soumis à une obligation vaccinale. Ainsi, ils ne peuvent pas exercer leur métier d'infirmiers, de médecins... s'ils ne sont pas vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'hépatite B et, désormais, la Covid. Pour le législateur, la protection de la santé collective prime sur la volonté individuelle. La contestation de certains professionnels de santé est donc assez étrange. Elle révèle une volonté d'affirmer son identité par le rejet de la soumission à une loi qui n'a d'autre objectif que de protéger les plus vulnérables. J'y vois une nouvelle posture de défense, une perception très individualiste, très libérale de la liberté, qui s'affranchit de la morale et de la règle. En philosophie, on oppose la liberté négative, absence d'entraves – comme celle dont je viens de parler – et la liberté positive, celle qui nous rend maître de nous-mêmes et nous permet d'agir de façon juste et rationnelle, pour le bien commun. Par exemple, pour les syndicats, cette liberté négative guide la défense d'intérêts corporatistes, de carrières, de salaires. Ainsi, pour l'Union des travailleurs de la santé, section syndicale de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UTS-UGTG du CHU), il n'est plus question de promouvoir la santé mais de réclamer des prérogatives dans l'intérêt exclusif de certaines professions.

## La violence, une menace pour la démocratie

**Jacky Dahomay** : Sous une dictature où il n'existe pas de libre expression, quand les revendications légitimes ne sont pas reprises par la loi alors les mouvements sociaux peuvent avoir recours à la violence. Mais dans une démocratie, la violence n'a pas sa place et encore moins la terreur. Or nous, citoyens guadeloupéens, supposés vivre en démocratie, nous connaissons la peur voire même la terreur, cette terreur est même revendiquée par certains contestataires.

*On parle d'haïtisation de la Guadeloupe. Haïti est la seule île des Caraïbes où les esclaves révoltés conduits par Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines ont réussi à se libérer et à une république noire, la 1<sup>ère</sup> au monde en 1804. Mais la liberté gagnée ne s'est pas prolongée par la création d'institutions et là se trouve la grande faiblesse d'Haïti. L'émancipation a tourné court et le mouvement populaire a fini par s'allier aux bandits et aux barons de la drogue, abandonnant les générations futures au sous-développement, à la précarité extrême et à la corruption[3]. La Guadeloupe quant à elle possède des institutions mais la crise que nous connaissons les fragilise.*

Nous sommes en danger de désinstitutionnalisation. Nous déplorons les ententes avec les jeunes délinquants qui attaquent les commerces, agressent les citoyens.

Nous dénonçons l'usage de la violence et ses excès comme le fait de verser de l'huile de vidange dans les canalisations d'une école, d'empêcher les gens de se faire soigner, de bloquer des cercueils et de nous empêcher d'honorer nos morts, de terroriser les soignants qui se sont faits vacciner et qui représentent l'immense majorité du personnel 95%[4] – ce qui

signifie que l'opposition, les menaces et les violences sont le fait d'une minorité et qu'au fond le mouvement n'est pas si populaire que ça. L'hôpital n'est pas l'usine, il assume le bien public de la santé. De même l'école doit être protégée car c'est là que se joue notre avenir. Ce sont des lieux sacrés.

**Concernant l'école**, la Fédération des associations de parents d'élèves de la Guadeloupe (FAPEG) dénonce dans un communiqué daté du 31 janvier 2022 *“les dégradations et exactions (inscriptions antisémites, huile de vidange versée dans les locaux, menaces visant le personnel, insultes...)”* qui ont touché des établissements scolaires de l'archipel, ces dernières semaines. *“L'école doit demeurer un sanctuaire que nous devons protéger et respecter, pour nos enfants. Rien ne peut justifier ces attaques ignobles, contre les établissements scolaires, car ces actes de vandalisme ne font que compromettre l'apprentissage de nos enfants déjà fortement pénalisés, depuis plus de deux ans.”*



© France Antilles Guadeloupe 24 janvier 2022

POINTE-À-PITRE

## Une balle de précision frôle de peu un commerçant dans son magasin



© France Antilles Guadeloupe 24 janvier 2022

*Nous sommes comme des enfants gâtés : on veut tout de la France et ne rien donner en retour !*

### Le « collectif citoyen contre la violence »

**Jacky Dahomay** : Le « collectif citoyen contre la violence » c'est le sursaut de la société civile guadeloupéenne. Nous refusons de banaliser les débordements qui ont mis à mal notre « vivre ensemble » en Guadeloupe. Nous n'acceptons pas que des acteurs de notre vie quotidienne soient menacés ou agressés, agents des services publics hospitaliers ou avocats. Nous plaidons pour une sortie pacifique du conflit et nous demandons la prorogation des dispositifs d'écoute et d'orientation des 300 à 400 personnels de santé qui n'acceptent pas les contraintes légales relatives à leur profession. Nous exigeons que celles et ceux qui ont fait le choix de se vacciner ne soient pas empêchés de remplir leur mission. Deux mois après le début du conflit, est-ce que notre voix pacificatrice du « Collectif contre les violences à l'hôpital », sera entendue ?

# Décryptage de selfpower-community

Difficile de décrypter un mouvement citoyen qui prend position contre les excès d'un autre mouvement citoyen *LKP* (« *Collectif* contre l'exploitation outrancière ») tout en reconnaissant être dépassé par la crise sociale qui se joue. Les dérives dénoncées viennent de très loin, d'une histoire d'indépendance qui n'a jamais été écrite mais qui fait encore rêver, de bras de fers avec les autorités, d'un sentiment d'être des français de seconde zone. Pour autant la violence et la terreur demeurent inacceptables d'autant que les premières victimes sont les citoyens au nom desquels ces mouvements se sont constitués. Aujourd'hui, le rapport de force et les clivages dans la société sont tels qu'ils font douter d'une volonté de construire ensemble un projet commun.

## La créolité

**Jacky Dahomay** : J'ai connu une époque où le syndicalisme s'appuyait sur une vision politique. On croyait au communisme, à l'indépendance nationale et les luttes s'inscrivaient dans un horizon de sens. Visiblement ce n'est plus le cas. Le trotskisme s'est effondré, la gauche est en crise. C'est la fin des grands récits politiques, des grands mythes, du communisme. Personne n'attend plus le « grand soir ». Le projet d'indépendance ne fait pas non plus recette parce que la population n'en veut pas. Rappelons qu'en choisissant la départementalisation en 1946, Césaire n'a pas trahi le peuple mais a traduit l'aspiration générale. Les pays issus de la colonisation, de l'esclavage ont choisi l'assimilation plutôt que l'indépendance. Aujourd'hui, ils se retrouvent dans une



situation paradoxale : ils revendiquent une identité qui n'était pas préexistante aux colonies.

*« Les antillais ne veulent pas quitter la France, mais demandent à ce que leur identité soit reconnue. Le nationalisme ayant échoué, tout est prétexte à revendiquer cette identité. »*

Le peuplement s'est fait à partir des colons européens et des esclaves africains. La culture créole a germé sur place avec la particularité de ne pas avoir de racine unique et de s'être développées en « rhizome » selon l'expression d'Edouard Glissant et de Gilles Deleuze. La créolité, c'est la diversité des origines, des langues africaines, du métissage. Comme le rhizome, c'est un agencement protéiforme qui se déploie en permanence de manière horizontale et dans toutes les directions. Dans ce terreau complexe, les idées d'indépendance, de nationalisme n'ont pas trouvé à s'enraciner.

## **Ni nationaliste, ni assimilé**

**Jacky Dahomay** : Le peuple guadeloupéen n'adhère pas aux idées nationalistes mais, en se comparant avec la métropole, il se rend bien compte qu'il n'est pas totalement assimilé. Ses relations avec la France sont ambiguës. La France est un pays colonialiste mais c'est aussi le pays qui par deux fois a aboli l'esclavage en 1794 – rétabli en 1802 – puis à nouveau aboli en 0 – ce qui fait de la France le 1<sup>er</sup> et le dernier pays à avoir aboli l'esclavage. La France est aussi la nation qui a inscrit l'objectif de décolonisation dans sa constitution de 1958.

*« Les guadeloupéens sont attachés à une France libératrice et républicaine, la France de la révolution française qui a aboli l'esclavage, la France des droits de l'homme. »*

Malgré ces grands principes l'esprit colonial s'est maintenu dans les DOM. La « colonialité du pouvoir » a continué à travailler les institutions. Par exemple dans les années 1970 on m'enseignait encore qu'il existait 4 races, la 1<sup>ère</sup> blanche, la 2<sup>ème</sup> jaune, la 3<sup>ème</sup> rouge et la dernière, noire !

## **La Guadeloupe, le parent pauvre de la République**

**Aujourd'hui le département de la Guadeloupe se considère comme le parent pauvre de la République.** La pauvreté et le chômage y sont bien plus élevés qu'en métropole (34 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 14,6% en métropole), quant au chômage il est de 33% contre 14% en métropole) [\[5\]](#). Enfin, plus d'un tiers des jeunes de 15- 29 ans sont sans emploi (35% contre 13,1%) [\[6\]](#).

La situation sanitaire est aussi préoccupante avec une prévalence de l'obésité, du diabète, une contamination au chlordercone atteignant les 95% et une offre de soins déficitaire [\[7\]](#).

Se sentant délaissé, le peuple guadeloupéen accueille avec méfiance les injonctions vaccinales, préférant renouer avec des réflexes ancestraux et se tourner vers la médecine traditionnelle. Ainsi, le taux de couverture vaccinale (au moins une injection) des personnes de plus de 18 ans, est-il un des plus bas de France avec 47,17 % et seulement 15,9% schémas vaccinaux complets au 15 janvier 2022. [\[8\]](#) Des données inquiétantes alors que la 5<sup>ème</sup> vague Omicron du Covid touche

l'archipel de plein fouet, 7 436 cas la première semaine de janvier, 11 298, la seconde. L'intensité de l'épidémie oblige le CHU à déprogrammer des opérations et le préfet à décréter l'état d'urgence sanitaire ; depuis le 10 janvier 2022 le couvre-feu est étendu de 20h à 5h du matin. Ce qui n'empêche ni les barrages, ni les dégradations, ni les tensions autour du CHU...

**Dans cet océan de turbulences, beaucoup de questions restent en suspens :**

Le « collectif contre les violences à l'hôpital » va-t-il réussir à instaurer le dialogue apaisé qu'il appelle de ses vœux ?

Quelle méthode utilisera-t-il pour convaincre les parties de se retrouver afin de penser ensemble l'avenir de la Guadeloupe ?

Comment fera-t-il société entre ses membres et avec le reste de la population ([empowerment communautaire](#)) ?

Réussira-t-il là où l'accord de méthode[8] élaboré par LKP a échoué ?

La violence est-elle si clivante qu'elle empêche tout rapprochement entre les deux collectifs, alors qu'il défendent au final la cause des mêmes citoyens ?

Quelles solutions collaboratives, quelles démarches partenariales va-t-il développer ([empowerment collaboratif](#)) ?

Confrontés à deux collectifs, quelle position adopteront les élus ?

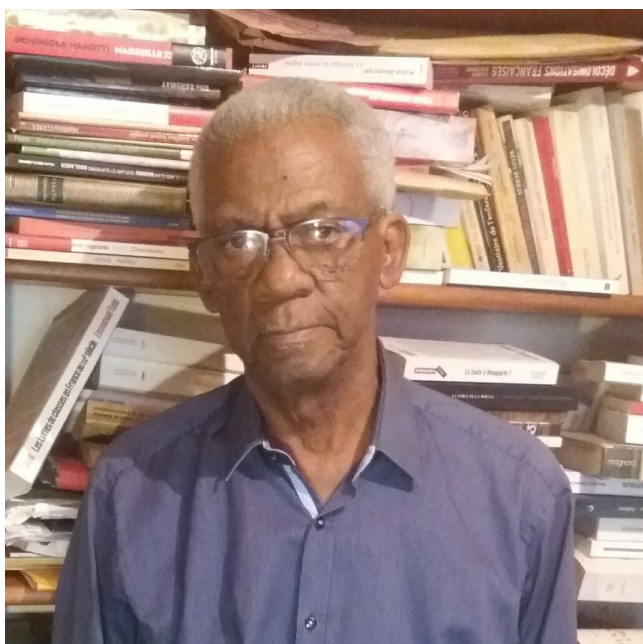
Quelle sera l'attitude de l'administration ?

Une nouvelle force sociétale peut-elle émerger de ce conflit

et porter à la fois les revendications identitaires, économiques et sociales ? Quelles réformes politiques seront revendiquées ([empowerment sociétal](#)) ?

Marie-Georges Fayn

---



Jacky Dahomay « *Prendre la parole pour briser la terreur* »

©L.CESAR

### **\*Le parcours de Jacky Dahomay**

*Je suis né en Guadeloupe, le 13 mars 1946 et j'ai suivi ma scolarité à Pointe-à-Pitre jusqu'au bac que j'ai passé à Bordeaux ainsi que ma licence de philosophie (1969). Je suis alors rentré en Guadeloupe et je me suis rapproché de l'Union des travailleurs Agricole (UTA), premier syndicat à s'être opposé au Parti Communiste Guadeloupéen alors sous influence soviétique. Les intellectuels comme moi allaient travailler avec les paysans. La journée, on coupait la canne à sucre avec eux et le soir, on leur dispensait des cours. On leur apprenait à lire et à écrire et on les formait à la médecine scientifique. Dans les années 70, les familles avaient recours aux halliers, herbes locales employées comme remèdes*

*traditionnels contre les infections. Conséquence beaucoup d'enfants mouraient. D'ailleurs à cette époque, le taux de mortalité infantile en Guadeloupe était comparable à celui de Haïti. Avec des médecins nous avons contribué à introduire les antibiotiques et la vaccination ce qui a drastiquement réduit le nombre de décès. J'ai pris part à la grève de 1971 qui a soulevé les travailleurs dans les plantations et dans l'industrie sucrière. Quelque temps plus tard, je quittais l'UTA qui s'était rapproché du mouvement nationaliste l'union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG). J'ai passé mon agrégation de philosophie en 1991, à 45 ans, un défi à cet âge ! Aujourd'hui je suis à la retraite, et je suis très impliqué dans la vie culturelle locale. En parallèle, j'ai créé la Casa del Tango pour partager ma passion pour cette danse qui – contrairement à ce que l'on croit – vient d'Afrique. Quand on ne danse pas dans cette salle, on y débat de questions fondamentales qui traversent notre société et nos consciences comme l'identité, la démocratie... Mais Covid et crise obligent l'activité de la Casa del Tango est actuellement toujours suspendue...*

---

[\[1\]](#) Le LKP réunit 12 syndicats professionnels soutenus par une vingtaine d'organisations politiques, culturelles et citoyennes

[\[2\]](#) Nombre de signataires du communiqué du collectif citoyen contre la violence en date du vendredi 14 janvier 2022

[\[3\]](#) Ce constat raisonne avec le texte sur la décomposition de l'Etat haïtien "Haïti, de l'État marron à l'État failli", écrit par Jean-Marie Théodat, géographe, maître de conférences en géographie à paris-1

panthéon-sorbonne, 11 janvier 2022

Haïti est hélas le premier État post-moderne de l'histoire, le

*premier où l'État est mort en tant que structure de régulation et de détention de la violence légitime. Poussés à bout, les exclus de la société, les pauvres et les indignés portent l'irrévérence jusqu'à remettre en question les idéaux les plus sacrés de la modernité, à savoir : le progrès de la civilisation grâce à la science, la cohésion de la nation comme cadre d'une solidarité sans discussion, et la confiance dans l'avenir.*

*Dans cette perspective, on peut dire que Haïti est l'illustration de ce qui peut se passer de pire lorsque l'État n'existe plus, ou lorsqu'il ne remplit pas son rôle de détenteur du monopole de la violence légitime. Un État fantôme.*

*<https://aoc.media/analyse/2022/01/10/haiti-de-letat-marron-a-l-etat-failli/>*

[4] Source : ARS Guadeloupe

[4] source : Insee

[5] Source : Insee, enquêtes Emploi 2018, 2019 et 2020.

[6] source portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) <https://www.guadeloupe.paps.sante.fr/>

[7] Source Préfecture  
<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-technologiques-et-sanitaires/Securite-sanitaire/Informations-coronavirus/COVID-19-Point-de-situation-hebdomadaire-au-09-janvier-2022-et-recommandations>

[8] Cet accord proposait lui aussi une sortie de crise moyennant la prise en compte de revendications « urgentes » comme l'arrêt de la suspension, des professionnels, soignants et pompiers refusant l'obligation vaccinale et « moins urgentes » relevant de politiques publiques centrées sur la jeunesse, la santé et la famille (NDLR).

---

---

## **Rétrospective de la crise guadeloupéenne**

### **LOI 5 AOUT 2021– Décret 07 août 2021**

Obligation de disposer d'un document établissant la situation vaccinale relatif au COVID 19 pour utiliser certains transports collectifs, certains lieux, exercer certaines professions, pratiquer certaines activités.

### **Début novembre**

La Guadeloupe connaît un mouvement de contestation, parfois violent, né de l'opposition à l'obligation faite au personnel soignant et aux pompiers de se vacciner contre le Covid-19. Des milliers de manifestants appartenant à plusieurs organisations syndicales et associatives sous la houlette du LKP réclament "l'arrêt de toutes les sanctions et suspensions de rémunérations prises contre des milliers de salariés du public et du privé" refusant de se faire vacciner. Le conflit tourne à la crise sociale et à la guérilla urbaine avec des barrages sur les axes stratégiques, des incendies de voitures et d'immeubles, le blocage du CHU... Pour le ministère des Outre-mer, cette requête est irrecevable. Si "l'État est présent pour trouver des solutions sur son champ de compétence, comme il le fait avec les maires sur la jeunesse", il n'y a "aucune marge de négociation pour abroger une loi de la République votée par le Parlement", en l'occurrence celle obligeant les personnels de santé et pompiers à être vaccinés pour travailler. Pas question non plus pour le ministère d'une amnistie pour ceux qui auraient commis des violences sur les forces de l'ordre, dans le cadre de la crise sociale qui secoue l'archipel depuis début novembre.

Le refus d'abrogation de l'obligation vaccinale, le refus de dialogue des autorités et la suspension des soignants

réfractaires à la vaccination constituent une violence, selon les manifestants.

**15/11/2022**

Pour dénoncer l'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale pour certaines professions, un mouvement de grève est lancé, des militants entravent et filtrent l'entrée de l'hôpital.

**29/11/2022**

Visite de Sébastien Lecornu ministre des Outre-Mer, il veut imposer aux syndicalistes la condamnation des violences de ces jeunes comme condition préalable au dialogue. La condition semble remplie en Martinique, pas en Guadeloupe.

**03/12/2022**

Communiqué du ministre des Outre-mer qui préfère confier au préfet la mission de le représenter lors d'éventuels échanges.

**07/12/2022**

Les élus en Guadeloupe communiquent une déclaration d'intention mardi 7 décembre 2021. Ils déclarent s'engager sur les points suivants: la formation et l'emploi des jeunes, un service public de l'eau performant, un service performant du transport piloté par une autorité unique, un système de santé au service de l'épanouissement des Guadeloupéens, l'amélioration des conditions de vie des familles guadeloupéennes, des actions pour un bâti scolaire, des équipements sportifs et culturels, rénovés aux normes parasismiques. source K@RIBBEAN NEWSWEEK <https://karibbeannewsweek.com/2021/12/22/politique-les-elus-en-guadeloupe-ont-publie-leurs-premieres-propositions-pour-sortir-de-la-crise/#:~:text=Ils%20d%C3%A9clarent%20s'engager%20sur,conditions%20de%20vie%20des%20familles>.

**11/12/2022**



Accord de méthode entre le « Kollektif » et les élus locaux mais l'Etat refuse de participer aux négociations. Cet accord liste les revendications "les plus urgentes" concernant la suspension des professionnels de santé ayant refusé l'obligation vaccinale, le retrait des sanctions liées à l'application du pass sanitaire. Les autres revendications comprennent le lancement d'un « plan massif d'embauche et de formation » des jeunes durement frappés par le chômage (60 % des 15-25 ans sont sans emploi) et d'un plan d'aide à la population, dont la pauvreté s'est aggravée avec le confinement (33 % de la population de l'archipel vit en dessous du seuil de pauvreté), dont baisse des prix du carburant, de la bouteille de gaz, arrêt des procédures et poursuites prononcées et en cours contre les manifestants, les militants et singulièrement les jeunes.

**17/12/2022**

Les bureaux de l'administration du CHU de Pointe-à-Pitre ont été caillassés par «une demi-douzaine d'hommes portant des masques chirurgicaux», relate la direction de l'hôpital dans un communiqué. Le personnel soignant est désormais contraint de se garer à l'extérieur des locaux et les malades accèdent «difficilement» au CHU, selon la direction de l'hôpital. Le personnel vacciné reçoit des insultes, des menaces de mort... Quant aux fournisseurs et entreprises extérieurs, ils seraient tout simplement refoulés à l'entrée.

**18/12/2022**

Appel contre les violences exercées au sein du CHU de Guadeloupe pétition en ligne contre la prise d'otage du centre hospitalier universitaire et contre les violences qui y ont exercées

<https://www.change.org/p/le-peuple-guadeloup%C3%A9en-appel-contre-les-violences-exerc%C3%A9es-au-sein-du-chu-de-guadeloupe?redirect=false>

**23/12/2022**

Les manifestants du collectif anti-passe sanitaire envahissent l'hémicycle du conseil régional, à Basse-Terre, qualifiée par les élus de "violence inédite" et condamnée par l'ensemble de la classe politique guadeloupéenne. « Ces faits (...) relèvent d'une radicalisation qui utilise la terreur » et sont « une atteinte inacceptable à la démocratie », ont estimé les élus de la commission permanente du département.

**30/12/2021**

Interpellation d'Elie Domota, porte-parole du collectif LKP, dans le cadre d'une manifestation. La manifestation du 30 décembre 2021 avait réuni quelque 300 personnes opposées au pass sanitaire et à l'obligation vaccinale des professions concernées (soignants et pompiers).

**04/01/2022**

La direction du CHU est «séquestrée» dans ses bureaux, "Le directeur du CHU de Guadeloupe et ses deux adjoints ont dû être secourus par la police de leurs bureaux assiégés par des militants. On m'a déchiré ma chemise, j'ai reçu de l'urine sur moi pendant que je courais vers une voiture de police" témoigne Cédric Zolezzi, adjoint de Gérard Cotellon, directeur général du CHU

Ces derniers réclament le versement des salaires des agents suspendus, à la suite de leur refus de se conformer à l'obligation vaccinale. Selon le CHU, qui se prépare à un afflux de malades en raison de la résurgence de l'épidémie de Covid-19, 95% des membres du personnel «répondent à l'obligation vaccinale».

**05/01/2022**

En Conseil des ministres, le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire en Guadeloupe jusqu'au 31 mars 2022. En effet, la circulation de la Covid-19 est très forte depuis

plusieurs jours et amène le préfet de la région Guadeloupe, Alexandre Rochatte, à prendre plusieurs mesures administratives complémentaires à compter du vendredi 7 janvier pour 3 semaines.

### **08/01/2022**

Rassemblement de la société civile au Mémorial ACte. Ils étaient entre 500 et 600 personnes venues de la société civile, mais aussi des soignants et des agents venus du CHUG, pour dire de façon pacifique "Stop à la violence !"

Tour à tour, ce sont les soignants qui ont décrit leur douleur au travail mais aussi pour raconter leurs difficultés, notamment des difficultés d'accès au CHU de Pointe-à-Pître. Ils ont décrit avec les usagers de l'hôpital, les entraves à la libre circulation, la dégradation de leur véhicule, jusqu'aux menaces de mort qui ont été adressées à certains d'entre eux. Cette manifestation qui a aussi vu la présence de chefs d'entreprise; des salariés du privé, d'enseignants, n'est pas un acte anti-syndical ou anti-collectif, comme l'a précisé l'un des organisateurs, David Dahomay, mais bien pour appeler à l'apaisement et au vivre ensemble dans le respect dans le Pays Guadeloupe.

Durant le mois de janvier, les manifestations et violences se sont poursuivies... le 20 janvier, des tirs de balles ont blessé un gendarme et failli atteindre un commerçant, les magasins ont été pillés.

### **21/01/2022**

Patrick Desjardins, procureur de la République de Pointe-à-Pître, dénonce les violences "planifiées et organisées", les ententes entre gangs et manifestants, le racket, la collusion des gangs avec les politiques. Il confirme l'implication d'un policier dans l'organisation de ces opérations.

### **Fin janvier 2022**

Décidés à poursuivre leur combat, les membres du collectif « **contre les violences à l'hôpital** » continuent à prendre la parole dans les médias pendant que leur mouvement se structure progressivement.